

(fig. 256), et, contrairement à ce qu'on trouve le plus fréquemment, le bodhisattva est plus rapproché du Buddha que le çramaṇa.

Voici la série des dédicaces qu'on relève dans cette grotte :

**Estampage 328 (Fig. 1566)<sup>1</sup>.**

Le début de cette inscription est effacé ; dans la ligne qui paraît être la cinquième, on lit les mots 滅雙樹 qui font allusion à la mort du Buddha sous les deux arbres çâla ; à la ligne suivante, les mots 唯留像 rappellent que, après la disparition du Buddha, on conserva seulement son image ; à partir de la septième ligne, l'inscription devient plus lisible ; le donateur s'exprime en ces termes :

... Trente personnes, tant laïcs que religieux, parmi lesquels les bhikṣus Houei-chou, ○○, ○-yu, P'ou-houei et d'autres, s'étant entraînés les uns les autres, ont déployé leur sincérité et ont fait cette image qu'ils présentent en offrande ; ils souhaitent que cette faible cause fournisse un avantage à leurs ancêtres, tant hommes que femmes, de sept générations, ainsi qu'à la multitude de tous les êtres vivants, en sorte qu'ils s'élèvent simultanément à l'intelligence correcte.

Quatrième année t'ien-p'ing, dix-neuvième jour du huitième mois (9 septembre 537)<sup>2</sup>.

**Estampage 329 (Fig. 1567)<sup>3</sup>.**

La sixième année ta-t'ong, le quinzième jour du septième mois (1<sup>er</sup> septembre 540), Han Tao-jen, ayant le titre de yuan-wai-lang, de la sous-préfecture de Che-p'ing<sup>4</sup>, qui dépend de la commanderie de Fou-fong, laquelle est dans l'arrondissement de Yong, et ayant aussi le titre de comte fondateur de l'État, de la sous-préfecture de Che-p'ing, a fait une statue avec respect pour le bénéfice de ses ancêtres, tant hommes que femmes, de sept générations ; de tout son cœur il la présente en offrande.

**Estampage 330 (Fig. 632 et 1568)<sup>5</sup>.**

Ts'an, çramaṇa du temple Ling-yen, dans l'arrondissement de Lo<sup>6</sup>, a fait

1. Cf. *YFTKC WTM*, II, 24 a.

2. Cette date est exprimée au moyen d'un nien-hao des Wei orientaux ; l'inscription suivante, datée de 540, est exprimée au moyen d'un nien-hao des Wei occidentaux.

3. Cf. *HYFPL*, II, 9 a ; *KKL*, VI, 20 a ; *YFTKC WTM*, II, 15 a. — Cette inscription se trouve sur la figure 348, à 22 milli-

mètres du bord inférieur et à 36 millimètres du bord de droite.

4. Che-p'ing correspond à la sous-préfecture actuelle de Hing-p'ing 興平, qui dépend de la préfecture de Si-ngan, dans la province de Chàn-si.

5. Cf. *HYFPL*, II, 9 b ; *KKL*, VI, 20 a ; *YFTKC WTM*, II, 15 a.

6. Ho-nan fou.